

Provence-Alpes-Agglomération s'investit dans sa filière bois aux côtés des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence

Afin de prendre en compte dans sa stratégie de développement la forêt et la filière bois, Provence-Alpes-Agglomération signe une convention de partenariat avec les Communes forestières le 28 février prochain à 16h30 en salle Abbé Féraud à Digne-les-Bains. Cette convention officialisera l'intégration des enjeux forestiers dans les différents documents stratégiques de l'agglomération tels que le plan climat, le SCOT... et l'accompagnement des Communes forestières dans ses projets de valorisation des bois.

Avec 99 357 ha d'espaces boisés, la forêt représente un enjeu fort pour le territoire d'Alpes-Provence-Verdon. Les forêts sont un atout majeur de ce territoire : vecteurs de biodiversité, ils sont des espaces d'accueil et de loisirs pour les habitants et les touristes.

Par ailleurs, le bois, de sa production à sa transformation, est une source d'emplois et d'économie locale. Ce secteur emploie 274 salariés dans les 71 entreprises implantées sur le territoire de l'agglomération.

A l'heure du changement climatique, l'agglomération et ses communes membres se placent comme les premiers acteurs de la transition énergétique et écologique en choisissant le bois et la préservation de leurs espaces forestier !

Les élus ont plusieurs leviers d'action en tant que :

- o Propriétaires de 40 % des forêts du territoire, ils alimentent la filière bois.
- o Aménageurs du territoire, il revient aux élus d'intégrer et préserver la forêt dans leurs politiques locales.
- o Maîtres d'ouvrage de bâtiments, les élus peuvent choisir le bois local dans leurs modes constructif et de chauffage.

L'association des Communes forestières accompagnera Provence-Alpes-Agglomération dans la définition et la mise en oeuvre de sa stratégie de développement envers la forêt et le bois.

Afin de préciser les enjeux liés à ce partenariat, les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence et la Communauté d'agglomération Provence-Alpes vous convient à la signature officielle de leur convention de partenariat :

Signature officielle de la convention de partenariat

Le vendredi 28 février 2020, de 16h30 à 17h

Salle Abbé Féraud,

Centre Desmichels
04000 Digne-les-Bains

Votre contact

Marine OLIVEIRA

Chargée de communication

07 57 08 16 22

marine.oliveira@communesforestieres.org